

CONDITIONS ET MODALITES D'OCTROI D'UNE CARTE CADEAU PLUXEE

OFFRE CARTE CADEAU – NOUVEAU ADHERENT GSMC

❖ Période de validité

Du 1^{er} Novembre au 31 Décembre 2025.

❖ Souscription

Offre valable uniquement pour les souscriptions en ligne via la plateforme GSMC : <https://www.mutuelle-gsmc.fr/nos-offres/>

❖ Publics concernés

Cette offre s'adresse à tout nouvel adhérent souscrivant via la plateforme GSMC, à l'exception des adhésions "Entreprises & Associations".

❖ Détail de l'offre

Le nouvel adhérent bénéficie d'une carte cadeau Pluxee d'un montant de 40 euros.

La carte cadeau est envoyée par courriel à l'adresse qu'il aura communiqué. L'envoi est effectué dans un délai de 100 jours après la date d'effet du contrat, *sous réserve* :

- Que celui-ci soit à jour de ses cotisations ;
- Et que l'adhérent n'ait pas renoncé à son adhésion.

❖ Dotations et conditions

GSMC se réserve le droit de substituer à tout moment la dotation proposée par une autre dotation d'une valeur équivalente en cas d'impossibilité de poursuivre l'accès à cette dotation, y compris de manière différée, sans que sa responsabilité puisse être engagée.

❖ Réclamations

Toute réclamation relative à l'opération de parrainage visée au présent règlement devra se faire par courriel à l'adresse Suivante : partenaireweb@mutuellegsmc.fr.

Ou par courrier à :

GSMC
Service CINO
95 rue de Jemmapes
59800 Lille

❖ Mentions complémentaires

Offre cumulable avec les promotions en cours, hors parrainage.
Sous réserve de vérification et de validation du dossier d'adhésion par GSMC.